



# LES SÉJOURS VFcances

HIVER 2026



# Le Projet Éducatif Municipal

*Permettre aux enfants et aux jeunes de partir en vacances : notre contribution à leur épanouissement.*

**L**a ville de Fontenay-sous-Bois, attachée aux valeurs de solidarité, d'égalité et de justice sociale, considère le départ en vacances comme un droit fondamental pour tous les enfants.

Les séjours de vacances que nous proposons s'inscrivent dans une démarche éducative et récréative, où les apprentissages du vivre ensemble, la créativité, l'épanouissement personnel, le bien-être, le plaisir d'apprendre et l'esprit critique prennent sur la seule consommation d'activités.

Le centre de vacances est envisagé comme un lieu d'éducation à part entière. Il constitue un espace unique de socialisation et de développement d'approches pédagogiques nouvelles, propices à l'exercice de la citoyenneté et de la démocratie. Chaque enfant ou jeune y trouve une place pour s'exprimer, échanger, se confronter, se construire et construire avec

les autres. Les projets se construisent collectivement entre enfants, jeunes et adultes, dans un cadre participatif.

Nous affirmons notre ambition : contribuer pleinement à l'épanouissement des enfants et des jeunes afin qu'ils deviennent les citoyens libres, critiques et responsables de demain.

## UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE CLAIRE

Nos séjours s'appuient sur sept principes fondamentaux :

- Donner du sens à chaque action et activité,
- Favoriser la solidarité au quotidien,
- Apprendre à vivre ensemble,
- Permettre aux enfants d'être acteurs et auteurs de leur séjour,
- Respecter les besoins fondamentaux et les rythmes individuels,
- Accompagner les apprentissages dans un cadre bienveillant,
- Encourager l'engagement citoyen.

## LA PLACE DES FAMILLES

Le lien avec les familles est une priorité. Des supports d'information et de communication sont pensés pour présenter les projets, expliquer l'organisation des séjours, recueillir les questions et les avis, et renforcer le partenariat éducatif.

## L'ENCADREMENT ET LA SÉCURITÉ

Tous les séjours respectent le cadre législatif strict du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Un projet pédagogique est élaboré pour chaque séjour par l'équipe d'encadrement. Il détaille les enjeux éducatifs, les règles de vie, les activités proposées et l'organisation du quotidien.

Les équipes sont composées de directeur·rice·s, d'animateur·rice·s qualifié·e·s et d'un·e assistant·e sanitaire. Elles sont recrutées en fonction de leur expérience, de leur

# **« Les séjours de vacances que nous proposons s'inscrivent dans une démarche éducative et récréative, où les apprentissages du vivre-ensemble, la créativité, l'épanouissement personnel, le bien-être, le plaisir d'apprendre et l'esprit critique prennent sur la seule consommation d'activités. »**

diplôme, de leur connaissance des tranches d'âge et de leurs compétences à mettre en œuvre le projet. Des stagiaires BAFA peuvent également intégrer les équipes dans le cadre de leur formation.

Les activités physiques et sportives répertoriées par le décret du 25 avril 2012 sont encadrées par des professionnel·le·s diplômé·e·s, conformément à la réglementation. Pour les séjours d'hiver, la pratique du ski est abordée de manière ludique, dans une logique de découverte du milieu montagnard.

## **ACCUEIL DES ENFANTS À BESOINS SPÉCIFIQUES (P.A.I.)**

La ville s'engage pour l'inclusion de tous les enfants dans les activités municipales, y compris ceux en situation de handicap ou atteints de troubles de santé (maladie chronique, allergies, etc.).

Dès l'inscription, il est essentiel de signaler si un Projet d'Accueil Individualisé (P.A.I.) est en place ou si des besoins spécifiques existent. Le service Loisirs Éducatifs, en lien avec le service Prévention Enfant Santé et la mission handicap, accompagne les familles pour définir les conditions d'accueil adaptées ou proposer, si nécessaire, un projet alternatif. Une rencontre préalable peut être organisée en amont du séjour.

## **LES TRANSPORTS**

Les déplacements sont assurés principalement en train, complétés par un transport en car pour rejoindre la structure d'accueil.

## **À CHAQUE ÂGE, SES DÉCOUVERTES, SES BESOINS ET SES RYTHMES**

Chaque âge apporte son lot de découvertes, d'envies, de besoins spécifiques et de façons d'apprendre. Les projets de séjour sont conçus en tenant compte des tranches d'âges, pour proposer des journées adaptées au développement de chacun.

### **► L'accueil des 4-5 ans : premiers pas en collectivité**

Ces séjours sont pensés pour offrir aux plus jeunes une première expérience de la "colo" dans un cadre rassurant et sécurisé. Le rythme de vie est respecté, les activités favorisent la découverte, l'imaginaire, la créativité et l'éveil à la vie en groupe. Les enfants partagent de nouvelles expériences, rencontrent d'autres enfants de leur âge, et apprennent à s'autonomiser dans un environnement bienveillant.

### **► L'accueil des 6-11 ans : s'épanouir et grandir ensemble**

Dans une ambiance ludique et bienveillante, les séjours visent à faire découvrir aux enfants la richesse du patrimoine, la vie en groupe et la diversité des activités culturelles, sportives et créatives.

C'est un âge-clé pour coopérer, apprendre à décliner ensemble, développer son autonomie et sa curiosité. Le centre de vacances devient un lieu d'éducation sociale et culturelle à part entière.

Les enfants participent aussi à la gestion et à l'organisation de leur séjour, dans une démarche d'apprentissage de la vie collective.

### **► L'accueil des 12-15 ans : autonomie, engagement et ouverture**

Les séjours pour les préados et ados sont placés sous le signe de la détente, de l'amitié et de la découverte. Destinations en France ou à l'étranger, nouvelles cultures, projets à partager: autant d'opportunités de vivre un séjour riche et responsabilisant.

Le projet pédagogique favorise la participation active, l'esprit critique, l'entraide, la tolérance et l'ouverture aux autres. L'encadrement, assuré par des animateur·rice·s expérimenté·e·s, accompagne les jeunes dans la gestion de leur quotidien et dans leurs initiatives.

L'objectif: construire des souvenirs forts, renforcer le goût de l'effort, le dépassement de soi, et vivre une expérience collective inoubliable. ●



# VACANCES HIVER 2026

## Autrans / Vercors

### Parc Naturel du Vercors (Isère)



#### ADRESSE

Groupe de Fontenay-sous-Bois,  
Centre de jeunesse, Route de la Sure,  
38880 Autrans



#### 6 - 10 ANS

DU 1<sup>ER</sup> AU 7 MARS 2026

#### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour est conçu pour 40 enfants, encadrés par 7 animateur·rice·s, et s'adresse particulièrement aux enfants partant pour la première fois en vacances sans leurs parents ou découvrant la neige et la montagne.

L'équipe veille à proposer un séjour adapté à l'âge des enfants, alternant activités dynamiques et temps de repos, pour permettre à chacun de vivre pleinement sa première aventure en montagne dans un cadre chaleureux, rassurant et stimulant.

#### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le centre de vacances propose un hébergement en chambres de 5 lits avec sanitaires complets et dispose de grands espaces exté-

rieurs clôturés, parfaits pour jouer en toute sécurité. Plusieurs salles d'activités sont disponibles, et les repas sont préparés sur place par un chef cuisinier, puis partagés dans la salle de restauration conviviale du centre.

#### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Découverte de la montagne en hiver : balades, jeux dans la neige, luge, exploration de la station.
- Ski de fond et ski alpin : séances d'initiation encadrées par les animateur·rice·s, en demi-journées, pour goûter aux plaisirs de la glisse en toute sécurité.
- Rencontres et nature : visite à la ferme, découverte des chiens de traîneaux ou cani-rando.
- Grands jeux et animations : activités traditionnelles, jeux de groupe, temps calmes et créatifs.
- Soirées : veillées calmes, contes ou petites animations selon l'énergie du groupe.

**Située au cœur du Parc naturel régional du Vercors, la commune d'Autrans-Méaudre réunit deux villages de montagne chaleureux et authentiques. Installé à 1 050 mètres d'altitude, le centre de vacances offre un cadre ensoleillé, sécurisé et propice à l'exploration d'un environnement montagnard doux et accessible.**

## Autrans-Méaudre (Isère)



#### 4/5 ANS ET 6/7 ANS

DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026

**Au cœur du Parc naturel régional du Vercors, Autrans-Méaudre est une charmante station formée de deux villages authentiques et accueillants. Le centre de vacances est situé à 1 050 mètres d'altitude, sur un plateau ensoleillé offrant un environnement montagnard doux et rassurant – parfait pour une première expérience loin de la maison.**

#### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour est spécialement conçu pour 40 enfants, encadrés par 9 animateur·rice·s, avec une attention particulière portée à la sécurité, au rythme de vie et à la découverte tout en douceur. C'est un cadre idéal pour un premier départ en vacances en collectivité et une première approche de la neige. L'équipe d'encadrement veille à créer un environnement rassurant, joyeux et bienveillant, propice à l'épanouissement des enfants. Chaque moment est pensé pour favoriser la découverte, l'autonomie et la vie en groupe, en douceur.

#### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le centre de vacances dispose d'un vaste espace extérieur clos et d'installations adaptées aux tout-petits. Les enfants seront hébergés en chambres de 3 à 5 lits avec sanitaires complets.

**ADRESSE**  
Groupe de Fontenay-sous-Bois  
Centre de jeunesse, Route de la Sure  
38880 Autrans



Plusieurs salles d'activités sont disponibles, et les repas sont préparés sur place avec soin par un chef cuisinier, puis servis dans la salle de restauration du centre.

#### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Découverte de la montagne : balades en raquettes ou à pied, initiation à la luge, découverte du ski de fond.
- Ski de fond : des séances d'in-
- itation ludiques encadrées par les animateur·rice·s, pour une première glisse en toute sécurité.
- Rencontres et émerveillement : visite à la ferme, découverte des chiens de traîneaux ou balade en traîneau.
- Temps collectifs : grands jeux, animations intérieures ou extérieures selon la météo.
- Soirées : veillées contes, animations douces ou moments calmes, toujours adaptés au rythme des plus jeunes.

# VACANCES HIVER 2026

## Le Grand Bornand / Le Chinaillon (Haute-Savoie)



### ADRESSE

Centre de vacances les Airelles  
Le Chinaillon, 614, route de Samance  
74450 Le Grand Bornand



### 9 - 11 ANS ET 12 - 14 ANS

- DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026
- DU 1ER AU 7 MARS 2026

### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour accueille 50 enfants, encadrés par 9 animateur·rice·s, et convient aussi bien à ceux qui partent en séjour pour la première fois qu'à ceux qui souhaitent découvrir ou redécouvrir les plaisirs de la montagne et de la neige. L'équipe pédagogique accompagne les jeunes avec bienveillance, dans un esprit de partage, de sécurité et de plaisir. Tout est pensé pour que chaque enfant trouve sa place et vive un séjour riche en souvenirs et en découvertes.

### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le chalet, spacieux et chaleureux, est réparti sur quatre étages, dont

deux réservés à l'hébergement en chambres de 6 à 8 lits.

Deux salles d'activités lumineuses avec vue sur les montagnes, ainsi qu'une salle de restauration panoramique accueillent les enfants dans un environnement convivial. Les repas sont préparés sur place par un chef cuisinier attentif à l'équilibre et à la qualité des menus.

### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Ski alpin : séances encadrées par les animateur·rice·s, en demi-journées ou journées complètes, sur un domaine skiable adapté et sécurisé.
- Jeux de neige et découvertes : luge, balades, sensibilisation à l'environnement montagnard.
- Animations collectives : grands jeux, activités de groupe en intérieur ou en extérieur, favorisant la cohésion et la convivialité.
- Soirées : veillées calmes, animations ou moments festifs selon le rythme du groupe.

Au cœur de la Haute-Savoie, le village du Grand-Bornand offre un décor typiquement savoyard. Le séjour se déroule au Chalet "Les Airelles", situé dans la station du Chinaillon, à 1 300 mètres d'altitude, dans un cadre naturel grandiose, propice à l'évasion et à la découverte.

## Vercors / Villard-de-Lans (Isère)



### 10 - 12 ANS

DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026

Bienvenue à Villard-de-Lans, charmant village niché au cœur du Parc naturel régional du Vercors. À seulement 2 km de la station de ski, le centre de vacances "Le Vercors" bénéficie d'un accès privilégié à un vaste domaine skiable de 125 km de pistes, parfaitement adapté aux jeunes skieurs.

### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour est conçu pour un groupe de 35 préadolescents, accompagné par 6 encadrants expérimentés. Il est idéal pour les jeunes ayant déjà une première expérience du ski alpin, afin de profiter pleinement des activités sur les pistes. L'ensemble du séjour, y compris les temps de ski, est encadré avec attention par une équipe bienveillante et dynamique.

### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Les enfants seront logés en chambres de 4 lits avec sanitaires complets. Le centre dispose d'une grande salle de restauration, de plusieurs salles d'activités et d'espaces conviviaux. Les repas sont préparés sur place par un chef cuisinier, avec soin et équilibre.

### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Ski alpin : des séances ludiques encadrées par les animateur·rice·s, en demi-journée ou journée complète, pour explorer les plaisirs de la glisse en toute sécurité.
- Découverte de la région : visite du village, de la station et animations nature.
- Activités de groupe : jeux en plein air, animations collectives, moments de détente.
- Soirées : veillées calmes ou festives selon le rythme du groupe.

### ADRESSE

Groupe de Fontenay-sous-Bois  
Centre "Le Vercors", La Balmette  
38250 Villard-de-Lans



# VACANCES HIVER 2026

## Seytroux / Morzine (Haute-Savoie – Vallée du Haut Chablais)



**14 - 15 ANS**

**DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026**

### ADRESSE

Groupe de Fontenay-sous-Bois  
Chalet "L'Écho des Montagnes"  
74430 Seytroux



**Au cœur des Alpes, entre Thonon-les-Bains et Morzine, le chalet « L'Écho des Montagnes » accueille les jeunes dans un cadre typiquement savoyard.**

Ce séjour offre un programme riche en glisse, avec l'accès à deux domaines skiables :

- Saint-Jean-d'Aulps pour une remise en jambes tout en douceur
- Morzine / Les Portes du Soleil, vaste terrain de jeu pour les amateurs de descentes

### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour est prévu pour 30 adolescents, accompagnés par 5 animateur·rice·s, et s'adresse aux jeunes ayant déjà une expérience en ski alpin. L'équipe d'animation propose un accompagnement adapté aux ados, entre autonomie encadrée, esprit de groupe et moments de détente. Un séjour actif et stimulant, dans un cadre alpin grandiose.

### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le groupe est hébergé dans une ancienne ferme savoyarde rénovée, confortable et chaleureuse, pensée pour l'accueil de groupes. Les chambres de 4 à 6 lits sont réparties sur plusieurs étages. Le centre dispose de plusieurs salles d'activités, d'une salle de restauration conviviale et d'un espace extérieur sécurisé.

Les repas sont entièrement préparés sur place par le chef cuisinier, dans une ambiance familiale.

### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Ski alpin : journées complètes sur les pistes, encadrées par les animateur·rice·s, en alternant plaisir, sécurité et esprit de groupe.
- Jeux de neige & détente : moments ludiques pour souffler entre deux descentes.
- Animations collectives : jeux en intérieur et extérieur pour renforcer la cohésion du groupe.
- Soirées : veillées calmes ou animations conviviales selon le rythme des jeunes.





## ADRESSE

Groupe de Fontenay-sous-Bois  
Centre de vacances Les Jalabres  
Le Village – 05170 Orcières

## Orcières (Hautes-Alpes)

Au cœur du village d'Orcières, dans un cadre alpin exceptionnel, le centre de vacances Les Jalabres accueille les enfants dans une ambiance chaleureuse et authentique. Situé à 1 400 mètres d'altitude, le centre se trouve à proximité de la station Orcières Merlette 1850, offrant un accès facile à un domaine skiable varié et adapté aux jeunes skieurs.



### 8 – 10 ANS

DU 22 AU 28 FÉVRIER 2026

#### ENCADREMENT & PUBLIC

Ce séjour est conçu pour 40 enfants, encadrés par 7 animateur·rice·s. Il est idéal pour les enfants découvrant le ski ou ayant déjà une première expérience de la montagne en hiver. L'objectif: une approche ludique et progressive des activités de glisse et de la vie en groupe.

L'équipe met tout en œuvre pour garantir un séjour bienveillant, sécurisant et enrichissant, adapté à l'âge des enfants, entre autonomie encadrée et découverte du vivre-ensemble.

#### HÉBERGEMENT & RESTAURATION

Le centre dispose de chambres de 4 à 6 lits avec sanitaires privatisés, d'une salle de restauration,

de deux salles d'activités et d'un espace extérieur clos.

Les repas sont préparés par un chef cuisinier, dans un esprit de convivialité et d'équilibre alimentaire, ils seront pris directement à la station de ski pour le déjeuner.

#### ACTIVITÉS POSSIBLES (SELON LES CONDITIONS D'ENNEIGEMENT)

- Ski alpin : séances encadrées par les animateur·rice·s, en demi-journées ou journées complètes, sur les pistes de la station.
- Jeux de neige et balades : luge, raquettes, découverte ludique de l'environnement montagnard.
- Animations collectives : activités en intérieur ou en extérieur pour renforcer l'esprit d'équipe.
- Soirées : veillées contes, jeux calmes ou animations festives, selon le rythme du groupe.



# Conditions Générales d’Inscription

**Les pré-inscriptions pour les séjours hiver 2026 doivent être réalisées entre le 22 septembre et le 10 octobre 2025, sur le site de la ville via le Portail famille : [www.fontenay.fr](http://www.fontenay.fr).**

Toute demande reçue après cette date ne pourra être étudiée qu'en fonction des places encore disponibles.

## SUIVI DES DEMANDES

Toutes les communications avec la Direction des Actions Éducatives se font par e-mail : confirmation d'inscription, liste d'attente, compléments de dossier, etc.

## CHOIX DU SÉJOUR

Merci de formuler deux choix obligatoires quand cela est possible (tranche d'âge, destination équivalente) en indiquant en choix n°1 le séjour favori de votre enfant. En cas de forte demande, les arbitrages seront réalisés en fonction de la mixité, des fratries, des premières demandes ou de la participation à un séjour antérieur. L'objectif municipal est que chaque enfant puisse bénéficier d'un départ dans l'année. En cas de séjour complet une liste d'attente sera créée.

## SANTÉ

Il est impératif de signaler dès la préinscription tout besoin particulier (P.A.I., traitement médical, handicap). Le service Loisirs Éducatifs, accompagné par les services compétents, étudiera les conditions d'accueil les plus adaptées. Une rencontre avec la famille peut être proposée en amont du séjour.

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Seuls les dossiers complets et déposés en main propre dans les délais seront validés. Les pièces obligatoires sont :

- La fiche sanitaire dûment complétée et signée
- La charte du participant signée par l'enfant et sa famille
- Le P.A.I. à jour et signé par l'Éducation Nationale (le cas échéant)
- Les ordonnances en cours de validité (le cas échéant)
- Notifications MDPH (le cas échéant)
- Numéro d'allocataire CAF

## PAIEMENT

Le règlement du séjour sera établi selon le principe du quotient familial 2026.

Les modes de paiements sont les suivants :

- Les bons VACAF et chèques vacances (ANCV)
  - Paiement sur le portail famille,
  - Sur place à la caisse de la DAE : en espèce, en carte bleue et en chèque
- Si vous souhaitez régler en plusieurs fois, vous avez la possibilité de payer en trois fois maximum uniquement par prélèvement automatique.

Selon vos droits, une aide de la CAF (Caisse des Allocations Familiales) est possible par le dispositif du bon VACAF (aide aux vacances).

Cette aide financière est acceptée pour le paiement des séjours vacances hiver.  
À NOTER : Le document VACAF doit être fourni au moment du dépôt du dossier pour être pris en compte et pour en déterminer le montant de la prise en charge (par la Caisse d'allocation Familiale).

Aucun effet rétroactif ne sera possible sur un séjour déjà facturé.

La facturation vous sera adressée par mail et accessible depuis votre portail famille.

## ANNULATIONS

En cas d'annulation moins de 15 jours avant le départ, une somme forfaitaire de 75 € sera retenue, ainsi que les frais de transport si la place n'est pas réattribuée.

En cas d'absence non signalée, le séjour sera facturé sauf justificatif reçu dans les 15 jours (certificat médical ou situation exceptionnelle).

Prêt de vêtements de ski

La DAE propose un prêt de vêtements (anorak, pantalon), sur caution (40 €/article). Des dates d'essayage et de retrait sont prévues. Les vêtements doivent être rendus la semaine suivant le séjour. En cas de non-retour, la caution est encaissée. Des frais de nettoyage peuvent s'appliquer :

- Anorak : 3,42 €\*
- Pantalon : 1,42 €\*
- Ensemble : 4,38 €\*

## RÉUNION D'INFORMATION

Une réunion préalable est organisée pour chaque séjour. Elle permet aux familles et aux enfants de rencontrer l'équipe et découvrir le projet de séjour.

## TRANCHES DE QUOTIENTS FAMILIAUX – TARIFS JOURNALIERS\* (SOUS RÉSERVE DE MODIFICATION)

	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	T10	T11	revenus non communiqués	exterieur
SÉJOURS HIVER	10,99 €	10,99 € à 19,53 €	19,53 € à 26,85 €	26,85 € à 34,18 €	34,18 € à 43,94 €	43,94 € à 61,04 €	61,04 € à 76,90 €	76,90 € à 80,08 €	80,08 € à 83,27 €	83,27 € à 86,45 €	86,45 € à 89,63 €	89,63 €	98,59 €

*Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations des séjours de l'hiver sur le site de la ville de Fontenay sous Bois à l'adresse suivante : [www.fontenay.fr](http://www.fontenay.fr)*

# Pré-inscriptions 2026

## DU 22 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE 2025

UNIQUEMENT EN LIGNE SUR LE PORTAIL FAMILLE VIA **WWW.FONTENAY.FR**



**+ SIMPLE**

TOUTES LES DÉMARCHES CENTRALISÉES EN LIGNE

**+ RAPIDE**

DONNÉES DÉJÀ ENREGISTRÉES, TRAITEMENT DIRECT PAR LA DAE

**+ EFFICACE**

ACCUSÉ DE RÉCEPTION IMMÉDIAT

## EN CAS DE DIFFICULTÉ OU POUR CRÉER UN COMPTE

RENDEZ-VOUS À LA DIRECTION DES ACTIONS ÉDUCATIVES.

**Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30–12h / 13h30–17h, samedi matin (2/mois) 8h30–12h. Fermé le mardi après-midi.**

**Vous pouvez retrouver l'ensemble des informations des séjours hiver sur le site de la ville de Fontenay-sous-Bois à l'adresse suivante : [www.fontenay.fr](http://www.fontenay.fr)**

## DATES & TRANSPORTS

Les dates et modalités de transport sont susceptibles d'être modifiées selon les conditions d'attribution des places par la SNCF ou les compagnies aériennes.

## RAPATRIEMENT

Seuls les rapatriements sanitaires sont pris en charge. Tout autre rapatriement (notamment disciplinaire) reste à la charge des familles (coût du billet de train enfant et de l'adulte qui l'accompagne).

## PRISES DE VUES

Des photos et vidéos peuvent être réalisées durant les séjours pour des projets municipaux et pour alimenter le blog. Une autorisation vous sera demandée via la fiche sanitaire.

## TARIFS HIVER 2026

Les tarifs journaliers sont calculés selon le quotient familial et votés par le Conseil municipal. Les montants sont forfaits.

\*Les tarifs sont révisés au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année.